

Développement urbaine et insécurité à Dakar : état des lieux et perspectives

Dr Djibril DIOP*
djibril.diop@umontreal.ca

Mots clés : Dakar, urbanisation, insécurité, violence urbaine, agressions, délinquance, criminalité, drogue.

RÉSUMÉ :

Parallèlement à l'expansion urbaine, on observe un accroissement de la criminalité à Dakar. Or face à une recrudescence de cette délinquance urbaine qui se décline sous diverses formes, les autorités publiques ont laissé apparaître leur incapacité à y faire face. Ainsi, le sentiment d'insécurité ne cesse de se développer au sein d'une population qui se sent abandonnée. Ce texte cherche à contextualiser l'insécurité urbaine dans la dynamique d'urbanisation de la métropole sénégalaise en interrogeant les mécanismes initiés pour lutter contre le phénomène.

Keywords: *Dakar, urbanization, insecurity, urban violence, aggressions, delinquency, crime, drug*

Abstract:

In parallel urban development, crimes increase in Dakar. However in opposite this urban delinquency which is declined in various forms increase, the public authorities let appear their incapacity to cope there. The feelings of insecurity develop and, population feels there are abandoned. This text seeks to contextualize the urban insecurity in the urbanization dynamics in the Senegalese metropolis. It's questioning the mechanisms installed to fight against this phenomenon.

INTRODUCTION

Bien entendu, la violence n'est pas forcément urbaine. Sous toutes les latitudes, les grandes villes, quel que soit leur degré de développement, souffrent de diverses formes de violence et d'un sentiment de non-droit ressenti par la population dans certains quartiers¹. En Afrique subsaharienne, l'urbanisation s'est faite de manière extrêmement rapide notamment depuis la fin des années 1970. Si le rythme annuel de la croissance a fléchi dans les années 1990, cependant un africain sur deux vivra en ville en 2020 (ONU-Habitat, 2011). Cette urbanisation galopante commence à avoir des impacts sur le quotidien des habitants en terme d'accès aux services urbains, en particulier, l'emploi, le logement mais surtout à la sécurité. À Dakar, la pauvreté urbaine qui se massifie, notamment dans les zones périurbaines ne traduit-elle pas les dysfonctionnements nés de ce développement urbain incontrôlé avec son corollaire, l'insécurité? En effet, s'il y a un volet qui préoccupe les populations de la métropole sénégalaise, c'est bien l'insécurité grandissante sous différentes formes. Ce phénomène qui est allé crescendo avec

*Il est chargé de cours à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (Canada).

¹ Le Colloque international des maires sur le développement social, réunissant les maires de 135 villes des cinq continents, révèle que la question du crime, de la violence, et de l'insécurité figure en moyenne au quatrième rang des problèmes urbains les plus sévères, avec aux premier et second rangs le chômage et la crise du logement.

l'urbanisation de l'agglomération et la crise économique, ne cesse de se complexifier malgré les efforts entrepris par les autorités pour l'endiguer. Ainsi, les médias se font l'écho, presque chaque jour, de cas d'agressions, d'attaques à main armée, de viols de mineurs et de meurtres de plus en plus horribles. Quelles sont les raisons qui permettent de comprendre l'explosion de ce phénomène dans cette ville autrefois considérée comme apaisée ? Face à la recrudescence de cette délinquance urbaine, la Police est-elle suffisamment outillée pour mener à bien sa mission de sécurité publique ? À travers ce texte, il s'agira surtout de voir comment se manifeste cette violence urbaine, et d'analyser les réponses apportées jusque-là pour lutter contre dans une métropole qui croît d'une manière dangereuse. Il est structuré en deux parties. La première présente le contexte qui semble canaliser et favoriser l'explosion de cette insécurité, et la deuxième analyse les réponses servies comme antidotes ainsi que les perspectives compte tenu de la dynamique urbaine en cours.

METHODOLOGIE

Cette recherche s'articule autour de trois sources principalement : les statistiques policières dérivées du rapport annuel et des communiqués de presse de la Police et de la Gendarmerie nationale, mais aussi de l'observation empirique de la scène locale et des entretiens aléatoires avec la population. Elle s'appuie, par ailleurs, sur la littérature spécialisée et nos propres recherches sur les dynamiques urbaines à Dakar (Diop, 2012). Après une analyse statistique des données, à la lumière des échanges sur le terrain, nous avons procédé à l'établissement d'une représentation graphique et d'une cartographie thématique pour mieux saisir les phénomènes d'insécurité et les causes associées dans l'espace dakarois. Le suivi des meurtres commises dans les différentes communes de la capitale sénégalaise, entre 2012 et 2013, répertoriés par la presse locale a permis l'établissement des secteurs criminogènes.

Sur le plan de l'approche conceptuelle, dans ce papier, nous mettrons l'accent sur l'insécurité urbaine dérivant de faits de délinquance et d'incivilités pouvant accroître un sentiment d'insécurité. Ainsi, nous ne parlerons pas ici de violence urbaine définie comme « troubles à l'ordre public caractérisé par des actes de violence », qui est une notion plus large embrassant plusieurs dimensions. La violence urbaine va du simple vandalisme à l'émeute et à la guérilla urbaine; elle passe par une grande diversité de formes (Wieviorka, 1992).

I. CROISSANCE URBAINE ET INSÉCURITÉ A DAKAR : MANIFESTATIONS ET AMPLEUR

I. 1. Une dynamique démographique qui complexifie la gestion urbaine

La seconde Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESPS-II, 2011) estimait la population du pays à 13 591 436 habitants dont plus de la moitié vit en milieu rural (56,2 %), soit un taux d'urbanisation de 43,8 %, notamment à Dakar qui concentre plus de la moitié des citoyens du pays (53,7%). Ce qui fait de la région de Dakar, la plus peuplée du pays avec près du quart de sa population. Sa macrocéphalie dans le paysage sénégalais est certainement à lier au fait que c'est la région la mieux dotée en infrastructures économiques, sociales et culturelles, faisant d'elle une terre privilégiée pour l'exode rural et, du fait des possibilités offertes, une zone de transit pour

l'émigration internationale (Ndione, 1993). De 940 920 habitants en 1976, la population de la zone métropolitaine de Dakar est passée à 3 822 890 en 2012 (Tableau 1). Avec une croissance annuelle de 2,5 % cette population se multipliera par deux en 2025 comparée à celle de 2001. À cette date, les zones urbanisées n'épargneront aucun espace, même ceux exclus d'urbanisation, comme les forêts classées de Mbaio et de Sébikotane². Ainsi, toutes les questions qui se posent actuellement avec acuité (inondations, pollutions sous toutes les formes, problèmes de mobilité urbaine, insécurité, etc.), le seront dans une complexité jamais égalée (Diop, 2012).

Tableau 1. Évolution de la population de Dakar par rapport à celle du pays entre 1976 et 2012

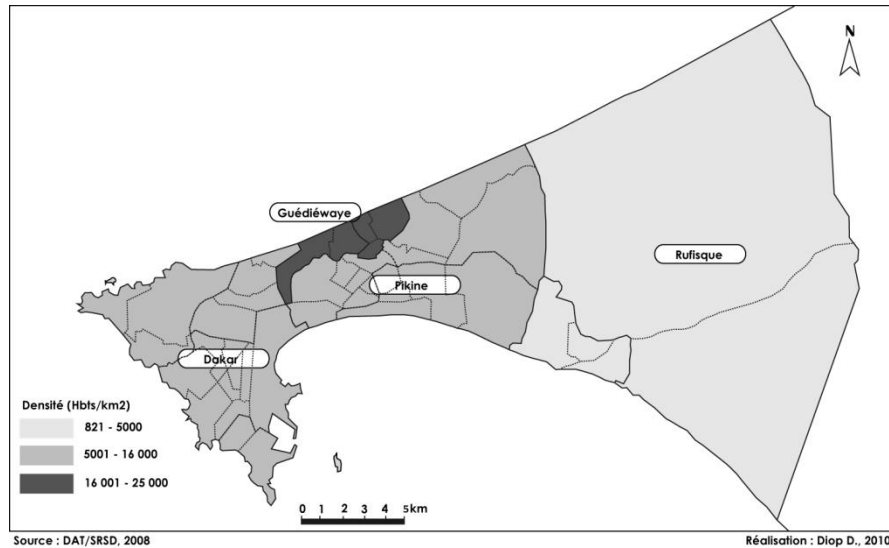
	1976	1980	1988	1990	2000	2012
Dakar	940 920	1 097 298	1 492 344	1 609 820	2 326 929	3 822 890
Sénégal	4 997 885	5 563 729	6 912 571	7 298 582	9 526 648	13 618 394

Source : ANSD, 2012

Sur le plan de la répartition géographique de la population régionale, le département de Dakar concentre près de 40 % des habitants (39,9 %), suivi de Pikine (35,5 %), Guédiawaye (12,0 %), de Rufisque (12,6 %). Toutefois, la forte densité de population de la région (4 415 hbts/km²) cache de larges disparités entre les différents départements (Carte 1). En effet, avec une superficie relativement faible (12,9 km²), le département de Guédiawaye dispose de la plus forte densité de population (22 569 hbts/km²). Il est suivi par les départements de Dakar (12 337 hbts/km²) et celui de Pikine (9 944 hbts/km²). En revanche, de sa grande superficie (371,8 km²) et de la taille de sa population, le département de Rufisque a la plus faible densité de population de la région (821 hbts/km²). La population est en majorité jeune, 45,1 % ont moins de 20 ans. Si l'on considère les moins de 35 ans, cette proportion passe à 72,6 %. Dans cette tranche d'âge, les jeunes de 15-34 ans représentent 33,84 % de la population, dont 16,29 % de garçons et 17,55 % de filles, et les 15-24 ans presque 18 % (17,9). Au total, la population âgée de plus de 15 ans représente 54,79 % de la population de la région, et deux tiers de cette population sont considérés jeunes (ANSD, 2013).

Carte 1. Densités de population par département de Dakar

² Pour rappel, en 1980, l'habitat représentait 9,93 % de la surface totale de la région, les zones d'activités couvraient 3,5 %, les espaces verts 8,4 %, tandis que les espaces boisés agricoles inondables et vacants 80,6 %.



I. 2. Une urbanisation galopante complexifie la situation sécuritaire

Les difficultés que rencontrent les forces de défense et de sécurité à assurer la sécurité des populations et des biens dans les villes de l’Afrique subsaharienne s’expliquent essentiellement par « l’explosion démographique qui a engendré la multiplication par dix de la population urbaine entre 1950 et 2000 »³. Ce qui a entraîné des changements dans la configuration spatiale des villes hypertrophiées avec l’étalement du tissu urbaine sur des dizaines de kilomètres. Cette situation rend inopérantes et inadaptées les mesures jusque-là appliquées pour offrir des services urbains à toute la population d’une manière adéquate. Mais « ce qui préoccupe le plus, c’est la montée exponentielle de la violence, sa radicalisation, sa professionnalisation et son extension dans des zones jusque-là épargnées comme les quartiers dits résidentiels : trafic de drogue, multiplication des gangs, mieux organisés et mieux équipés »⁴. Les forces de défense et de sécurité peinent à éradiquer le phénomène, compte tenu de la modicité de leurs moyens d’intervention et l’ampleur qu’il prend chaque jour un peu plus face aux dynamiques urbaines. Par exemple, le ratio policier/nombre habitants est largement en deçà des normes internationales, alors que les moyens logistiques sont très souvent inexistantes ou obsolètes. À tout cela s’ajoutent « la corruption des agents des forces de sécurité, leur collusion avec les délinquants, le déficit en formation, le manque de collaboration des populations et les insuffisances dans la recherche et l’exploitation des renseignements »⁵.

A première vue, le Sénégal apparaît comme un des rares pays d’Afrique à présenter un faible taux de délinquance violente. Mais depuis quelques années, ce constat semble dépassé, compte tenu de divers cas d’agressions qui remplissent les faits-divers des journaux et la montée du sentiment d’insécurité au sein de la population. Au point que certains observateurs de la scène locale n’hésitent plus à qualifier la capitale sénégalaise comme l’une des « capitales du crime » en Afrique. En effet, ceux qui fréquentent les sessions de Cour d’assises ne diront certainement

*Chargé de cours à l’Université de Montréal au Canada.

³ Le colonel Djibril Ndime, l’adjoint au responsable des ressources humaines de la gendarmerie nationale, analysant la problématique de la sécurité des villes à croissance rapide de cette région de l’Afrique, dans *La Grenade*, le magazine d’informations de la gendarmerie sénégalaise.

⁴ Le colonel Djibril Ndime, *op. cit.*

⁵ L’affaire dite de la drogue dans la police sénégalaise en est une illustration.

pas le contraire : agressions, vols, viols, arnaques et autres formes cambriolages sont devenus des faits banaux dans cette insécurité urbaine qui se généralise et, qui, chaque jour, s'installe avec son lot de crimes crapuleux⁶. En même temps, depuis quelques temps, le trafic de drogues explose au Sénégal et les crimes reliés aux stupéfiants sont devenus courant⁷. Si la plupart des condamnations ne concernent que la vente de *yamba* (cannabis), le nombre de trafiquants d'héroïne et de cocaïne a toutefois connu une croissance exponentielle ces dernières années⁸.

Ces phénomènes de violence et le sentiment d'insécurité qui semble désormais être celui de tous leurs habitants, riches comme pauvres, sont des indicateurs, autant des facteurs, d'une transformation radicale de l'espace urbain (Pedrazzini, 2005). En faisant un parallélisme entre insécurité et répartition socio-spatiale de la population dans l'agglomération dakaroise, certaines zones s'affichent nettement. C'est le cas de Grand Yoff et Du grand Pikine. Pour Grand-Yoff, l'habitat est construit dans une cuvette n'obéissant à aucune règle urbanistique. Devenu une zone dortoir où cohabitent toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les ethnies du pays, mais aussi de personnes originaires de pays de la sous-région ouest africaine, Grand-Yoff se présente aujourd'hui comme un des hauts lieux de la délinquance urbaine à Dakar (Sow et Sow, 2000; Faye et Thiandoum, 2012)⁹. Cependant, malgré les efforts de modernisation entrepris par les autorités locales et nationales, Grand Yoff reste confronté à de multiples problèmes : manque d'assainissement, insuffisance d'infrastructures urbaines et surtout l'insécurité.

Quant à Pikine, il a été créé en 1952 pour recaser les déguerpies de Dakar. En quelques années, Pikine a vu sa population presque doubler, passant 4941 habitants en 1949 à 8 000 habitants en 1955 et pour être à plus de 1,5 millions en 2012 (Diop, 2010)¹⁰. Si dans les deux premières décennies de sa création, 85 % de sa population provenaient de Dakar, à partir de 1976 la tendance a changé avec les flux migratoires en provenance de l'intérieur du pays, comme conséquence à la sécheresse des années 1970. Cette croissance démographique exponentielle s'est faite le plus souvent en déphasage avec les politiques et les plans de développement conçus au préalable pour l'aménagement de l'espace urbain (Diop, 2012). Ce qui a créé une rupture entre la capacité d'accueil et la demande, en particulier dans le domaine de l'assainissement avec comme conséquence des inondations récurrentes¹¹.

I. 3. D'une insécurité de survie on tend vers une criminalité banalisée

Les espaces urbains sont les lieux où les comportements déviants sont le plus prégnants, avec une concentration particulièrement sensible dans les zones de non-droit (Chalon et alii, 2001). Jusqu'à une date récente, tout le monde s'accordait à dire que la banlieue était la zone la plus criminogène de l'agglomération dakaroise. A telle enseigne que, circuler librement ou rentrer chez soi sain et sauf étaient devenus quasi impossible dans certains secteurs. Les victimes se comptent par dizaine et les plaintes se multiplient dans les commissariats de Police et les brigades de Gendarmerie. Certes, sans conteste, elle concentre encore les zones les plus

⁶ Viol de mineures, déterrement de cadavres, etc.

⁷ Rapport ONIDIC, 2014.

⁸ Rapport annuel Police nationale 2014.

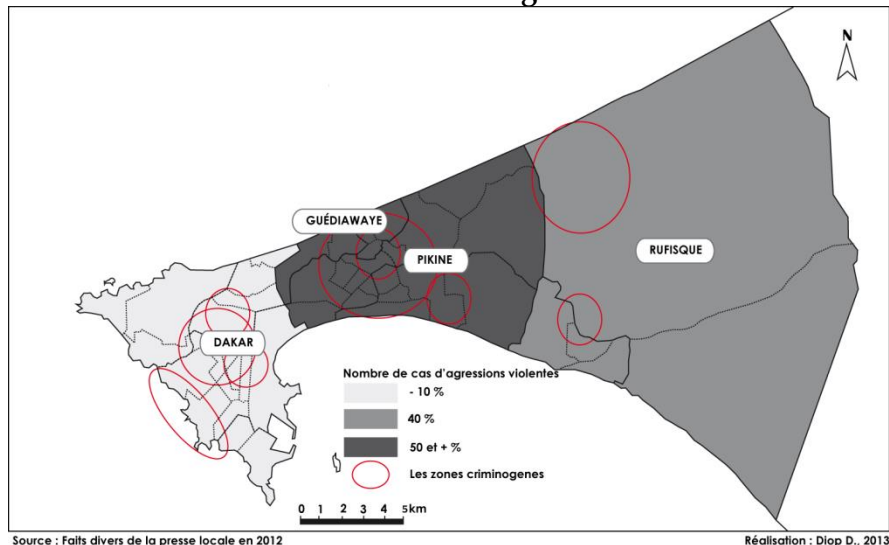
⁹ Notamment avec l'investissement des émigrés. Voir à ce sujet Mansour Tall (2009). *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*. Karthala, 286 p.

¹⁰ Cette situation a conduit les autorités à scinder le grand Pikine en deux pour donner deux villes : Pikine d'une part et Guédiawaye d'autre part.

¹¹ Rapport audit urbain de la ville de Pikine, ministère de l'intérieur, l'Agence de développement municipal (ADM), août 2001.

dangereux de la capitale sénégalaise, comme Grand-Yoff, Parcelles assainies, Guédiawaye, Pikine, Nietty Mbar, Yeumbeul, Keur Massar, Rufisque, Malika, Thiaroye, Diamaguene, Khar Yalla, Yarakh, etc. Par exemple, le secteur de Lansar et de Jaxaay se distinguent par un trafic de drogue incessant et des cas d'agressions en série. La forêt classée à hauteur de Keur Massar est le lieu où l'on jette le corps des personnes assassinées. Les alentours du stade de Thiaroye continuent d'être le lit d'agressions en série et de meurtres, sous le regard impuissant des riverains. À Guédiawaye, les malfaiteurs règnent dans les rues en maître absolu, installant la peur partout. Les environs du marché *Boubess* à Guédiawaye se présentent comme le site des agressions violentes. Par exemple, en aout 2008, en espace d'une semaine, cinq personnes avaient trouvé la mort dans ce secteur. Pikine Guinaw-Rails est aussi qualifié de « nid de malfaiteurs » où on est attaqué à n'importe quelle heure de la journée. L'arrêt *Bountou* Pikine, face au marché central de poisson, la Seras et le secteur des filaos de Hamo également parmi les secteurs criminogènes de l'agglomération dakaroise¹². Il y a aussi certains quartiers populaires du département de Dakar, à l'image du marché Colobane, connu depuis longtemps comme le réceptacle des objets volés, malgré sa proximité avec l'État-major de la Gendarmerie nationale. Le secteur de Taïba Grand-Dakar, malgré l'installation d'un poste de Police depuis 2001, continue d'être un haut lieu où la circulation de la drogue fleurit. De même, le quartier de Niary Tally est toujours étiqueté « dangereux »¹³, compte tenu des multiples cas d'agressions notés en particulier après les combats de lutte et les matches football des *navétane* au stade Demba Diop, et ceci malgré la transformation du cinéma *Al Akbar* (ancien lieu de rassemble des bandits de Dakar) en église¹⁴. Pour autant, peut-on affirmer que ces secteurs sont moins sécurisés que les autres quartiers de la capitale ?

Carte 2. Les zones criminogènes de Dakar



¹² Face à l'insécurité grandissante, un poste de police de proximité à Wakhinane Nimzath en 2012. « Ce poste de police de proximité va contribuer à mieux assurer la sécurité des citoyens de notre cité et rapprocher les populations de la police. Ce qui permettra de combattre la délinquance et la criminalité mais également de sécuriser les personnes et les biens », selon Cheikh Sarr, maire de Guédiawaye lors de l'inauguration, le 17 mai 2012.

¹³ L'assassinat d'un agent de sécurité qui assurait le gardiennage des cantines du marché Ngélaw dans le quartier Benn Tally en mai 2013 en est une illustration de l'insécurité dans ce secteur.

¹⁴ Les performances de l'équipe de football du quartier ces dernières années a aussi joué comme facteur renforçant la cohésion entre les habitants autour de cette passion commune qu'est le football.

À y regarder de près, on observe que l'insécurité urbaine n'épargne plus aucun endroit de l'agglomération (Carte 2). Par exemple, les agressions et les crimes notés au niveau de la Corniche ouest ne sont pas nouveaux, notamment aux alentours du cimetière de Soumbédioune. Le cas de cette jeune femme (Fama Niane) tuée, décapitée et jetée à la mer en 2009, en est une parfaite illustration¹⁵. Face à la recrudescence des agressions dans cet endroit, l'ambassade des États-Unis à Dakar avait publié une circulaire demandant à ses ressortissants de ne plus faire leur jogging matinal aux abords de cette zone. Celle de la France avait également fait de même à la suite de l'attaque d'un Italien à coups de machettes. L'agression d'un diplomate canadien au début du mois de novembre de la même année avait suscité de l'inquiétude auprès des autorités diplomatiques installées à Dakar, et avait aussi installé la psychose chez les populations qui ne se sentaient plus en sécurité.

En effet, l'insécurité grandissante a fini par quitter les quartiers populaires et la grande banlieue pour prendre place aussi dans les zones dites résidentielles. Ainsi, il ne se passe plus de jour sans que les médias ne fassent état d'agressions ou de crimes crapuleux dignes de films de gangsters. Jadis considéré comme le pays de la « Teranga » (hospitalité), le Sénégal est-il en passe de basculer dans la terreur avec ces agressions, lynchages, viols et meurtres à répétition ? Comme une trainée de poudre, elle gagne de plus en plus en ampleur (Thiam, 2012). Si avant, elle était circonscrite à des zones à fort taux de paupérisation et où la promiscuité règne en maître, de plus en plus, les quartiers jusqu'à épargnés comme le Point-E, Sacré Cœur, Liberté 6, Ouest ou Nord Foire, etc., entrent également dans la danse. Les meurtres perpétrés dans le bar « Chez Djamil » au Point-E, à Fann-Hock, près du canal 4, non loin de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en septembre 2013, du gardien de l'imprimerie *Graphiplus*, sur la VDN, à la veille de la fête de *Tabaski* 2013 et le double meurtre, en février 2016, d'un Franco-Libanais-sénégalais et de son partenaire autrichien, retrouvés morts dans un appartement avec au moins 20 coups de couteau de leur bourreau, en sont de parfaites illustrations de l'extension de cette terreur à tous les secteurs de la métropole. Dans ce contexte, considérée comme un des hauts lieux de trafic de drogue dure dans la capitale sénégalaise, la Cité Nord-Foire est devenue en quelques années, le secteur privilégié des étrangers, plus particulièrement, des Nigérien et des Ghanéens qui s'adonnent à ce trafic¹⁶.

Comme mode opératoire, armés de couteaux, de machettes, de bombe de gaz moutarde et, maintenant aussi d'armes à feu, dans la rue comme dans les domiciles, les malfaiteurs délestent leurs victimes de leurs portefeuilles, de leurs habits, de leurs chaussures, de leurs bijoux de valeurs, de leur perruque (les cheveux dits naturels ou brésiliens), de leurs téléphones portables et autres biens. Ils n'hésitent plus à tuer de sang-froid, si leur survie est en danger. Ainsi, pendant un moment, marcher sur le trottoir ou même en voiture est devenu la hantise des populations. Car, certains délinquants, à bord de motos « scooters » s'adonnent au vol à la tire¹⁷. Leur forfait commis, ils se fondent dans la circulation grâce à leur moyen de locomotion rapide¹⁸. Cette insécurité ne se limite plus à la rue. Elle prend aussi place, et de plus en plus, dans les domiciles. L'agression d'un couple dans leur chambre au quartier Gounass à Guédiawaye en août 2012 montre le degré de détermination des malfaiteurs. De même, d'autres modes opératoires sont de plus en plus mis en exergue. Il y a aussi les bandes de malfaiteurs se

¹⁵ « Jamais dans l'histoire de la police au Sénégal, on a eu à constater un tel acte. » *Le Quotidien* n°1852.

¹⁶ Un homme d'une cinquantaine d'année a été mortellement poignardé dans le secteur en mars 2016.

¹⁷ « Car jacking » en Anglais.

¹⁸ Dans la banlieue on a même accusé certains jeunes issus de l'exode rural d'exercer la profession de charretier le jour et d'agresseur la nuit.

donnent comme cible les quartiers résidentiels, où elle opère en plein jour. Armée, elle circule à bord de véhicules avec de fausses plaques d'immatriculation. Leur modus operandi consiste à se présenter au domicile des victimes comme des éléments de la Division des investigations criminelles (DIC) ou agents de la Senelec ou de la SDE, les sociétés concessionnaires d'électricité et d'eau. Dès qu'ils entrent à l'intérieur de la maison, ils intimident leurs victimes avec leurs armes pour les dépouillant de tous leurs biens précieux¹⁹. Ce qui fait qu'aujourd'hui, personne ne semble être à l'abri face à la montée de ce phénomène.

Dans ce prolongement, depuis quelques temps, des cas d'agressions d'une extrême violence ont fait irruption dans le paysage urbain du pays. La mort des deux cambistes au marché Sandaga, tués et enfermés dans la malle arrière d'une voiture en est une illustration. Les auteurs de ces actes seraient liés au braquage de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en Côte d'Ivoire²⁰. Ajoutés à cela, des coupeurs de routes, des enlèvements, des rapt, des braquages de banques ou de stations d'essence, etc.²¹ Ces types de violence, bien que présents au Sénégal depuis longtemps, ont toutefois pris une ampleur jamais égalée. En effet, pendant longtemps, l'insécurité urbaine était liée à un malaise socio-économique qui faisait que l'agresseur ou le voleur usurpait le bien d'autrui dans le but de le revendre pour sa propre survie. C'était donc une insécurité essentiellement « économique ». Aujourd'hui, cette forme d'insécurité a opéré un glissement pour revêtir des formes criminelles avec son lot de meurtres, volontaires ou involontaires²². Ainsi, on est passé d'une insécurité dictée par l'instinct de survie à une insécurité criminelle. Ce qui fait dire à certains que si le nombre de crimes enregistrés au Sénégal a baissé de plus de deux tiers entre 2006 et le premier semestre de l'année 2007²³, néanmoins, le sentiment d'insécurité est bien là et ne cesse de s'étendre. Les attaques à main armée qui se font désormais en plein jour et les règlements de comptes entre bandes rivaux ou lors du partage du butin, qui se battent à coup d'arme à feu ou d'armes blanches, pour le contrôle de territoire comme en 2009, en sont une parfaite illustration de l'ampleur du phénomène²⁴. Également, jusque-là, on était habitué à des agressions avec des armes blanches ou des bombes lacrymogènes, désormais on note l'usage d'arme à feu.

Les agresseurs sont le plus souvent jeunes. Âgés en moyenne entre 15 et 35 ans, ils opèrent en bandes ou individuellement pour commettre leurs forfaits. 76 % de cette population délinquante avaient entre 20 et 44 ans, tranche d'âge qui ne représentait pourtant que 27 % de la population sénégalaise. 3,25 % des délinquants ont moins de 18 ans, alors que cette tranche d'âge représente 58 % de la population totale. En outre, si 9 délinquants sur 10 sont des hommes, en revanche dans la tranche d'âge des 15 à 19 ans, les jeunes femmes sont plus nombreuses (11,1 %) que les jeunes garçons (7,9 %), à commettre des délits. En effet, la criminalité a pris un coup de genre. Car si les femmes sont, le plus souvent, les premières victimes des crimes et terme de statistiques

¹⁹ Les cambrioleurs se sont même attaqués en mars 2015 à la résidence de l'ambassadeur des Îles Comores, sise aux Almadies, où ils ont soutiré une forte somme d'argent et du matériel.

²⁰ Le mercredi 24 septembre 2003, l'agence de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) à Bouaké, alors en zone rebelle avait été attaquée et les voleurs ont emporté un butin estimé à plusieurs milliards de FCFA.

²¹ Le cambriolage armé dont la chanteuse Viviane Chedid a été victime, chez elle à Ouakam, en septembre 2013 et le Hold-up en plein jour de deux cambistes, clients d'Orabank, délestés de 250 000 euros, soit 163,750 millions FCFA par des malfrats circulant sur un scooter au centre-ville de Dakar, en sont une illustration.

²² Un gang d'élèves spécialisé dans la cybercriminalité qui était parvenu à soutirer entre 3 000 et 5000 Euros à un Allemand, deux Français et un Panaméen avides de sensations forte a finalement été arrêté par la police.

²³ Selon le Commandant Daouda Diop de la Division de la formation et de la communication (Difcom) de la gendarmerie nationale en conférence de presse le 17 janvier 2008.

²⁴ Armé d'un pistolet, le voleur a menacé l'employée de maison en l'obligeant d'indiquer l'endroit où étaient cachés les bijoux de la maîtresse de maison. Paniquée, la domestique s'exécuta. Le voleur a quitté la maison au volant d'un véhicule Mercedes.

(vol, viol suivi d'assassinat et infanticide notamment), elles sont aussi impliquées, de plus en plus, dans des cas d'insécurité urbaine. Par exemple, beaucoup de jeunes filles, « enceintes » hors mariage, préfèrent donner la mort à leur nouveau-né plutôt que de subir la honte de la communauté. Pour l'année 2012, 200 femmes ont été emprisonnées au Sénégal : environ 30 % pour infanticide, 18 % pour vol, 20 % pour prostitution sans carnet sanitaire, 18 % pour trafic de drogue et 6 % pour coups et blessures volontaires²⁵. Également, des agressions entre coépouses dues à des rivalités conjugales sont très nombreuses et se terminent très souvent au tribunal.

Parmi ces délinquants, il y a des d'anciens militaires libérés de l'armée qui, faute de perspective, versent dans le banditisme. Également, une partie des jeunes rapatriés d'Espagne avec le phénomène « Barca ou Barsakh »²⁶, n'ayant plus d'emploi ou ayant perdu toute leur épargne, s'adonnent à ces actes de délinquance. Aguerriés et récidivistes, la plupart des agresseurs ne sont pas, à leur premier coup d'après les statistiques de la Police. En outre, compte tenu de leur situation familiale, « la première préoccupation de certains délinquants est de retourner en prison, où ils sont logés, nourris et protégés. »²⁷

I. 4. Une insécurité qui tend à prendre une dimension sous-régionale

Avec les différents conflits qui secouent la sous-région ouest africaine depuis quelques années, l'insécurité urbaine tend à prendre une autre dimension, comme en illustre bien les différentes alertes à la bombe enregistrées à Dakar depuis 2014. Dans cette dynamique, un imam soupçonné d'entretenir des liens troubles avec un des réseaux terroristes qui avaient envahi le nord du Mali, le Mouvement pour l'Unité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), une excroissance d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), a été arrêté par la Police chez lui à Thiaroye en février 2013, en pleine crise malienne. Le leader de ce mouvement islamiste radical, le mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou, aurait même séjourné chez lui, un moment²⁸. Avec ses frontières poreuses qui en font une véritable passoire, le Sénégal est devenu un lieu de repli de nombre de malfaiteurs d'Afrique de l'Ouest, eu égard à la tolérance et à l'hospitalité de ses populations²⁹. En effet, des guerres civiles du Libéria et de la Sierra-Léone dans les années 1990 en passant par l'instabilité en Côte d'Ivoire et en Guinée dans les années 2000, aux récents événements survenus au Mali, c'est toute la sous-région qui se trouve prise dans une tourmente sécuritaire³⁰. Ainsi, depuis la première crise ivoirienne survenue en 2001, de plus en plus d'étrangers affluent vers le Sénégal compte tenu qu'il restait encore, l'un des rares pays de la sous-région à avoir gardé une certaine stabilité. Or, compte tenu de sa position géostratégique, des intérêts étrangers qui s'y développent et la recrudescence des mouvements terroristes dans

²⁵ Statistiques de la police nationale.

²⁶ Phénomène de l'immigration clandestine qui utilisait des bateaux de pêche locaux.

²⁷ Selon le commissaire Alioune Ndiaye, porte-parole de la police sénégalaise.

²⁸ Les assassins des touristes français près d'Aleg en Mauritanie en 2009 se sont aussi réfugiés à Dakar, dans le quartier Nord-Foire avant d'être appréhendés par la gendarmerie sénégalaise.

²⁹ Le djihadiste mauritanien, Saleck Ould Cheikh, a été finalement arrêté en Guinée Bissau le 21 janvier 2016, après son évasion le 31 décembre 2015 d'une prison de Nouakchott. Signalé un moment à Saint-Louis, il était resté introuvable pour les services mauritaniens et sénégalais malgré les efforts mis en route.

³⁰ Les conflits, rébellions armées et l'instabilité politique dans la sous-région favorisent le trafic et la circulation d'armes légères et de petit calibre (Alpc) ainsi que des armes de guerre malgré l'existence de différentes législations.

la sous-région, le Sénégal pourrait être la cible d'attentats sanglants. Les autorités françaises et américaines ont eu à plusieurs fois, alerter face à cette menace³¹.

II. QUELLES SONT LES PRINCIPALES CAUSES DE L'INSÉCURITÉ À DAKAR ?

II. 1. Une dynamique urbaine qui renforce les inégalités socio-spatiales

Généralement, selon Pedrazzini (2005), on attribue la cause de l'insécurité urbaine à des groupes sociaux spécifiques (jeunes de quartiers défavorisés, bandes, guérillas, trafiquants de drogue, terroristes, opposants politiques). Or, l'analyse des (nouveaux?) rapports entre violence et ville mène pourtant à une mise en cause des orientations politiques, sociales, économiques et environnementales des sociétés urbaines contemporaines. En effet, si le rôle structurant de la violence dans l'urbanisation est indéniable, cependant, on doit aussi se poser d'autres questions cruciales concernant le développement urbain tel que vécu par les populations (Rasna, 2005). Car sous l'impulsion de l'urbanisation, le territoire se transforme en fonction du repérage fait des lieux violents et des opérations menées pour faire de ces lieux d'insécurité des endroits sûrs. La sécurité du territoire se substitue alors à la planification urbaine, avec l'appui d'un nombre grandissant d'acteurs sociaux et de forces de Police. Car la ville en grandissant rapidement, échappe aux lois de la planification régulée. Cette échec de normalité est dû à l'irréalité de la « culture de planification », incapable de penser la non-linéarité de la métropole, ni d'observer sa progressive complexification (Pedrazzini, 2005). Ainsi, pour répondre efficacement aux principes de la sécurité individuelle et collective, il ne reste plus qu'un seul moyen, les stratégies sécuritaires. Or, pour que ces stratégies s'exercent efficacement, il va falloir d'abord identifier « l'ennemi » (Pedrazzini, 2005). Ce qui n'est pas chose aisée dans un contexte d'urbanisation largement inégalitaire et ségrégatif et un développement urbain extraverti et complexifiée aujourd'hui par la situation reliée au terrorisme.

Au Sénégal, les causes de l'insécurité sont multiples et variées, entre autres : les crises (économique, sociale, sociétale, parentale); le chômage endémique des jeunes; une génération « frustrée » qui se sent sacrifié et essaie, par conséquent de s'en sortir par tous les moyens; un État faible avec des institutions en déliquescence (une Police et une justice sans moyens et avec des agents corrompus); la drogue et l'alcoolisme surtout chez les jeunes; la libre circulation des armes notamment les armes blanches; une sorte d'impunité généralisée; la recherche du gain facile et le paraître (la sape haut de gamme), alors qu'on ne travaille pas (Sow et Sow, 2000). À ces causes, il faut ajouter la déperdition scolaire. Ce qui fait qu'une partie de la jeunesse se sentant livrés à elle-même et finit par tomber dans la délinquance (Diop, 2010)³². En effet, à force de ne rien comprendre à la façon dont la ville se développe, puis de ne plus rien espérer de son économie soumise à des diktats exogènes (Massiah, 2005), la violence rend les hommes incertains de leur sort. Il s'ensuit alors un affaiblissement des défenses traditionnelles du

³¹ Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 août 2008, des individus se réclamant d'un groupe jusque-là inconnu, le Mouvement pour la défense de la République (Mdr), à moto ont jeté un cocktail Molotov dans l'enceinte du commissariat de police de Dieuppeul, occasionnant l'incendie d'un des véhicules qui y étaient garés. Cet acte sera revendiqué par sms envoyé à des rédactions de presse.

³² En 2007, le vol simple constituait l'infraction la plus fréquemment commise par les mineurs et 56,1 % des causes d'arrestation, suivie des coups et blessures volontaires (12,0 %) et les vols aggravés (10,1 %). Le taux d'enfants en conflit avec la loi était de 21% des effectifs à Dakar juste après la région de Diourbel qui présentait le plus grand taux (22%), selon le Rapport final des Ministères de la Famille et de la Justice (2011), intitulé *Cartographie et analyse des systèmes de protection de l'enfance au Sénégal*, 172 p.

système social, à savoir les valeurs de solidarité et les liens sociaux communautaires, déjà relativisés par les sociabilités individualistes en cours dans la ville (Osmon, 1995). Affaiblissement renforcée par l'héritage colonial, qui fait des « plans directeurs » des villes, l'expression même de la violence urbaine, selon Pedrazzini, (2005).

II. 2. Quand la pauvreté et le chômage des jeunes favorisent l'insécurité

Dans son Rapport 2000 sur le développement dans le monde, la Banque Mondiale soulignait le sentiment d'insécurité qui accompagne la pauvreté. Ce constat reste valable pour le Sénégal. Surpeuplement, paupérisation et chômage endémique qui sont le lot des habitants des quartiers populaires et de la banlieue, en sont aussi parmi les principales causes de cette insécurité urbaine. Par exemple, le chômage est la principale cause de l'insécurité qui sévit à Grand-Yoff où dans chacune des maisons dortoirs, s'entassent des dizaines de personnes, très souvent, sans emploi (Faye et Thiandoum, 2012)³³. Selon l'Enquête de suivi de la pauvreté (2011), le taux de chômage au Sénégal est de 10,2 %. Ce taux serait de 7,7 % chez les hommes et 13,3 % chez les femmes (Tableaux 2 à 4). La zone urbaine de Dakar, avec ses 14,1 %, affiche le taux de chômage le plus élevé du pays, soit un peu plus de 14 actifs sur 100 en situation de chômage, en particulier les jeunes qui représentent 16,8 % des effectifs. Le taux d'activité est, quant à lui, estimé à 48,8 % de la population en âge de travailler (les personnes de 10 ans et plus), alors que le taux d'occupation est de 43,8 %. Ce qui signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 44 occupent effectivement un emploi dans la capitale³⁴. Si le taux de chômage est resté pratiquement stable par rapport à 2005 (10,0 %), cependant la réalité semble présenter un autre visage sur le terrain. En effet, une observation empirique du phénomène donne un taux de chômage largement supérieur à 50 %. Également, si le taux de chômage demeure très élevé, mais surtout c'est le sous-emploi, qui atteint 21,8 % de la population active, qui constitue le principal problème du marché de l'emploi au Sénégal³⁵. Ce qui fait que de l'emploi, notamment celui des jeunes, l'une des principales priorités des populations.

Tableau 2. Indicateurs sur le marché du travail sur le travail de plus de 15 ans à Dakar

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Effectifs +15 ans	998 435	47,67	1 096 064	52,33	2 094 499	100,00
Chômeurs	87 737	8,79	15 056	5,86	151 947	7,25
Occupés	563 543	56,44	65 022	33,36	929 136	44,36
Inactifs	347 155	34,77	270 113	60,79	1 013 417	48,38

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), ANSD, 2011

Tableau 3. Indicateurs sur le marché du travail sur le travail des 15-34 ans à Dakar

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Effectifs jeunes	622 613	48,13	671 011	51,87	1 293 624	100,00
Jeunes chômeurs	58 907	9,46	43 822	6,53	102 729	7,94
Jeunes occupés	307 399	49,37	190 801	28,43	498 200	38,51
Jeunes inactifs	256 306	41,17	436 388	65,03	692 694	53,55

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), ANSD, 2011

³³ Dans cette commune d'arrondissement dont 60 % de la population sont jeunes, en majorité sans travail ce qui les poussent à agresser ou à voler.

³⁴ Selon cette enquête, sur les 4 538 360 actifs âgés de 10 ans et plus que compte le pays, 460 734 sont en situation de chômage.

³⁵ Gouvernement du Sénégal, Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (Dsrp II) 2006-2010, Dakar, octobre 2006.

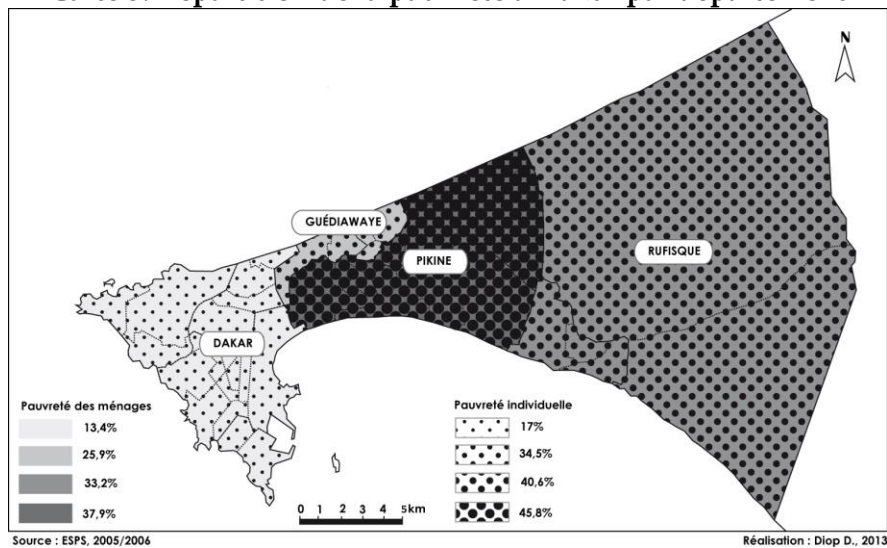
Tableau 4. Indicateurs sur le marché du travail sur le travail des 15-24 ans à Dakar

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Effectifs jeunes	333 646	48,76	350628	51,24	684 274	100
Jeunes chômeurs	21 344	6,4	15056	4,29	36 400	5,32
Jeunes occupés	114 644	34,36	65022	18,54	179 666	26,26
Jeunes inactifs	196 220	58,81	270113	77,04	466 333	68,15

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), ANSD, 2011

Par ailleurs, si l'analyse de l'incidence de la pauvreté montre une tendance décroissante, en passant de 55,2 % en 2001-2002 à 48,3% en 2005-2006 pour être de 46,7 % en 2011; toutefois, on note de larges disparités selon le milieu de résidence. En effet, s'il est de 26,1 % dans les zones urbaines de Dakar, en revanche il est un peu plus de 47 % au niveau national. De même, les taux de pauvreté subjective et monétaire sont respectivement de 35,4 % et 26,2 % à Dakar contre, respectivement, 48,7 % et 41,3 % pour les autres les autres villes du pays. Néanmoins 72 % des chefs de ménages de Dakar déclarent trouver des difficultés pour nourrir leur famille, notamment dans la banlieue (ESPS-II, 2011)³⁶. Dans certaines familles, on ne se contente plus que d'un seul repas par jour. Les parents qui n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école les laissent à eux-mêmes, ce qui fait que ces derniers finissent, le plus souvent, dans la rue³⁷. L'incidence de la pauvreté au niveau des ménages et des individus de la région de Dakar en 2005/2006 était respectivement de 13,4 % et 17 % le département de Dakar; de 25,9 et 34,5 % pour le département de Guédiawaye ; 37,9 et 45,8 % pour le département de Pikine et 33,2 % et 40,6 % pour le département de Rufisque. De toute la région, tant au niveau des ménages qu'au niveau individuel, c'est le département de Pikine qui présente les plus forts taux de pauvreté suivi de Rufisque (Carte 3).

Carte 3. Répartition de la pauvreté à Dakar par département



Avec le sous-emploi, les jeunes des zones rurales émigrent vers Dakar après les récoltes. Ce qui fait que cet exode des jeunes ruraux vers les grands centres urbains comme Dakar, à la recherche d'un travail qu'ils ne trouvent souvent jamais constitue une autre cause de

³⁶ Le mal vivre des banlieues a constitué même un des principaux thèmes pour les candidats aux élections législatives du 3 juin 2009.

³⁷ Dakar est cité parmi les trois villes les plus chers du continent africain après Douala et Lagos, et la 41^e au niveau mondial.

l'insécurité³⁸. Livrés à eux-mêmes, certains tombent dans la délinquance, à défaut de trouver leur voie dans le secteur informel. Ainsi, « un chômage toujours croissant chez les jeunes et le désespoir qu'il suscite sapent toutes les possibilités de progrès dans les pays de cette région qui émergent d'un conflit. Cette situation risque également de détruire même les structures politiques stables et sociales de pays pour le moment stables. L'avenir de toute la sous-région est menacé par l'accroissement du nombre de jeunes dépourvus de toutes possibilités de travailler pour gagner décemment leur vie »³⁹.

II. 3. L'usage de la drogue et de l'alcool à la portée des plus jeunes

L'usage abusif de la drogue et de l'alcool par les jeunes est devenu tellement inquiétant qu'il a été au centre d'un débat à l'Assemblée nationale. La pratique se généralise tant parmi les jeunes garçons que chez les jeunes filles, même mineurs⁴⁰. Cependant l'usage des boissons alcoolisées et de stupéfiants n'est pas, à proprement parler, un fait nouveau au Sénégal. Toutefois, leur consommation était observée chez les marginaux comme les « Fakh man » et autres personnes en mal avec la société. Pour s'adonner à ces pratiques reprouvées, on se cachait dans des bars clandestins, et l'on pouvait les identifier facilement par leur comportement. Rares étaient ceux qui osaient boire publiquement. Maintenant on boit pour être à la mode et montrer aux autres qu'on a de la « classe ». La multiplication des points de vente d'alcool est certainement à lier au laxisme des autorités, malgré que la loi interdise la publicité de l'alcool et malgré l'interdiction faite par l'Islam, religion, dont, pourtant, 95 % des Sénégalaise se réclament⁴¹. En effet, il est courant de voir des panneaux publicitaires placés dans des endroits stratégiques pour vanter les bienfaits de la bière et les charmes de la cigarette. Ainsi, leur usage se banalise. Dans certains quartiers, il peut dénombrer une quarantaine de points de vente, comme c'est le cas à Grand Yoff avec, en moyenne, un bar tous les 200 mètres (Faye et Thiandoum, 2012)⁴². Le commerce d'alcool fleurit les fins de mois ainsi que les samedis, dimanches, et les jours de fêtes. Parallèlement à l'explosion de la vente d'alcool, la consommation de drogue et la prostitution prennent de l'ampleur et se banalisent. Toute chose combinée qui augmente considérablement l'insécurité, notamment pour les couches les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants.

En effet, selon une enquête du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) en 2009, 40 % des 15-24 ans (garçons comme filles) « boivent systématiquement, ou quasi-systématiquement de l'alcool lors des fêtes ». De même, selon cette étude, 21 % des garçons ont été ivres, au moins, une fois cours du dernier mois contre 11 % des filles. L'alcool est désormais vendu au détail, dans des dosettes dite « Jakarta » ou dans des cannettes, sans aucun contrôle, entre 100 et 200 FCFA, à la portée de tous, même des plus jeunes. Les difficultés au sein des familles et les problèmes rencontrés en milieu scolaire seraient les principaux facteurs qui poussent les jeunes à boire ou à s'adonner aux drogues pour oublier

³⁸ Chaque année, la population de Dakar croît de 80 000 et 120 000 personnes supplémentaires selon le taux de croissance de 2,5%.

³⁹ Ahmed Ould Abdallah, représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu pour l'Afrique de l'Ouest, lors de la présentation du premier rapport du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (Unowa) intitulé « Chômage des jeunes et insécurité régionale en Afrique de l'Ouest » en 2007.

⁴⁰ En 2007, l'effectif total des enfants pris en charge par l'Éducation Surveillée s'élevait à 6 624 individus. Parmi eux, 1009 mineurs étaient en conflit avec la loi, soit 15 %, tandis que ceux qui étaient en danger, représentaient 85 % des effectifs. Parmi les enfants qui étaient en conflit avec la loi, les filles représentaient 14 %, selon le Rapport final des Ministères de la Famille et de la Justice (2011), *op. cit.*

⁴¹ En septembre 2015, le président Macky Sall a décidé de réguler la vente d'alcool au Sénégal. Les bouteilles d'alcool de 20 cl vendues à 600 FCFA et de 30 cl vendues à 800 FCFA, titrant à plus de 18°, sont concernées, une décision qui répond à une préoccupation sociale largement partagée.

⁴² Par exemple, au quartier Darou Rahmane de Grand Yoff, on dénombre plus de 60 bars.

et/ou combattre leur timidité. Ainsi, leur usage a fini par s'installer et à tisser leur toile au sein de tous les segments de la société. Par ailleurs, il y a le cas de ces jeunes qui se saoul (« guinz ») en se servant du « diluant »⁴³. Le malaise est profond. Les problèmes psychiatriques liés à l'usage d'addictifs comme l'alcool et les drogues représenteraient 30 à 40 % des consultations à l'hôpital psychiatrique de Thiaroye des jeunes de 16 à 30 ans.

II. 4. Un contexte favorable à l'installation de réseaux mafieux et du crime organisé

L'accroissement de la violence urbaine et l'incapacité de l'État à endiguer le phénomène semble être la voie toute tracée pour l'infiltration de réseaux mafieux et de crime organisé, notamment chinois, avec les Triades ou les cartels Sud-américains⁴⁴. L'arrivée massive des chinoise en Afrique s'accompagne aussi d'une intensification d'activités dans tous les domaines dans les pays d'accueil. Selon un sondage réalisé en août 2007, le nombre de ressortissants chinois vivant ou travaillant en Afrique était de 750 000⁴⁵, contre moins de 100 000 Français (Diop, 2012). Si dans cette diaspora, les uns sont envoyés par leur gouvernement dans le cadre des missions de coopérations bilatérales pour construire barrages, routes, voies ferrées, etc., mais que d'autres espèrent tout simplement y faire fortune. À Dakar, il est aisé de constater leur nombre grandissant chaque année dans différents quartiers à l'image de la plupart des capitales africaines. Le boulevard du Général-de-Gaulle, autrefois refuge de la classe moyenne, est devenu en un temps record, un des hauts lieux de la présence chinoise à Dakar. On les retrouve aussi autour du rond-point Faidherbe et dans la banlieue proche. Ainsi, une partie non négligeable de l'activité commerciale s'est déplacée du Plateau vers ces différents points du fait notamment de la présence chinoise.

L'installation récente de cette communauté à Dakar a été accompagnée par des assassinats et une délinquance de nouveau type. Par exemple, en août 2009, une commerçante Chinoise de 52 ans a été assassinée à son domicile. La victime a été retrouvée morte, les mains ligotées derrière le dos. La thèse du règlement de comptes proche des méthodes mafieuses initialement privilégiée par la Police a été finalement conclue en un crime crapuleux. Le meurtrier qui aurait débarqué clandestinement dans le pays, a aussi volé ses 4 millions de FCFA (Diop, 2012). Dans ce registre aussi, le 20 février 2009, un autre commerçant chinois âgé de 44 ans, a été trouvé ligoté et assassiné à son domicile, en plein jour, par des inconnus qui ont emporté tous ses biens. À ce jour les commanditaires de cet acte n'ont jamais été retrouvés. Après ces assassinats en série, la communauté chinoise avait manifesté et observé trois jours de grève, du 24 au 26 février 2009. De même, le 19 novembre 2011, le corps d'un chinois âgé de 35 ans a été découvert dans un navire immatriculé *Ching 166*, au môle 10 du port de Dakar. Par ailleurs, huit Chinois avaient été jugés, le 15 août 2009, en audience de flagrants délits par la justice sénégalaise. Ils sont reconnus coupables et punis d'une peine d'emprisonnement d'un mois ferme assortie d'une amende. Ils étaient poursuivis pour les délits de « destruction de biens de l'État, outrage à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, rébellion et coups et blessures volontaires

⁴³ Une substance cellulosique. Selon l'Unicef (1999), 30,7 % des enfants de la rue ont inhalé au moins une fois du « guinz ».

⁴⁴ Le réseau nigérian a pris pieds dans le pays depuis longtemps comme l'atteste « l'affaire de la drogue dans la police ». L'arrestation, en janvier 2015, du gérant du bar, le « Tam-Tam », situé à Nord-Foire, tenu par un Chinois, Yang Meng, a permis le démantèlement par la Division des investigations criminelles, d'un vaste réseau clandestin de prostituées chinoises. De même, le propriétaire du night-club « Silencio » à Ouakam, a été arrêté pour proxénétisme impliquant un réseau de filles en provenance d'Ukraine et du Maroc.

⁴⁵ Dont la moitié était en irrégularité dans le pays.

»⁴⁶. Enfin, la douane sénégalaise a démantelé, en octobre 2009, un gang spécialisé dans le transfert frauduleux de devises vers la Chine. En complicité avec des hommes d'affaires locaux, de commerçants chinois et des banques de la place, ce gang avait réussi à convoier hors du pays près de 4 milliards de FCFA. Ainsi, les Chinois n'investissent non seulement comme grands bâtisseurs et de grands commerçants, mais aussi dans la délinquance urbaine.

Par ailleurs, la pénétration chinoise en Afrique a coïncidé avec un déversement massif de la drogue sud-américaine sur le continent. Ainsi, l'Afrique de l'Ouest est devenue en quelques années, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la plus importante zone de consommation de drogue au monde⁴⁷. La sous-région présente un taux de prévalence le plus élevé de la planète, soit 12,4 % pour les personnes âgées entre 15 et 64 ans, contre moins de 4 % au niveau mondial⁴⁸. Ce qui fait de cette zone la nouvelle plaque tournante du trafic de cocaïne en provenance de l'Europe et de l'Amérique du Sud⁴⁹. Pour ce qui est du Sénégal, il est désormais dans le viseur des cartels de drogue pour qui, il représente un bon terrain de transit. En effet, de par sa situation géostratégique (à la porte de l'Afrique sur l'Océan Atlantique, entouré de pays « narcotrafiquants », notamment Guinée Bissau) et de ses facilités de communication (aéroports et port), il est devenu une importante plaque tournante du trafic de drogue en Afrique de l'ouest, et ceci malgré sa criminalisation. Cela ne décourage pas les trafiquants qui ont fini par faire de Dakar leur point de rencontre⁵⁰. Selon l'ONUDC, 1324 personnes se shootent actuellement par injection à Dakar et environs, dont plus de 19 % sont des femmes avec 9,4 % de séropositives parmi ces dernières⁵¹. Ainsi, en l'espace de quelques années, le Sénégal est passé de pays de transit à pays de consommation de drogue à l'image du Mexique au début des années 2000, car une partie des stupéfiants est désormais écoulé sur le marché local. Outre la cocaïne et l'héroïne, la consommation de substances psychotropes a atteint des proportions inquiétantes. Les Sénégalais sont aussi accros du cannabis en provenance de l'extérieur qui est beaucoup plus cher comparé à celui produit localement (le *yamba*). Ce qui fait que les trafiquants considèrent désormais le Sénégal comme un marché juteux.

Ce nouveau contexte pourrait engendrer des conséquences très fâcheuses en terme de sécurité urbaine, notamment au moment où les stratégies nationales et internationales de lutte contre le trafic de drogues n'ont pas montré leurs limites⁵². En effet, le Mexique pays de transit de la drogue en provenance d'Amérique du Sud a fini par devenir un des plus grands consommateurs de drogues dures (cocaïne et héroïne) en espace de quelques années seulement. Ce qui a entraîné une violence sauvage dans le pays. Depuis 2006, les violences liées au trafic de drogue ont fait plus de 47 500 morts au Mexique. Ce commerce lucratif incite beaucoup de

⁴⁶ Les coupables étaient aussi des marins de passage au Sénégal pour des réparations navales. De retour d'une virée nocturne, ils avaient pris un taxi et arrivés à destination, ils refusèrent de payer la course. Le chauffeur qui réclamait son argent a été battu, pour s'échapper, il a dû se réfugier à la brigade de gendarmerie du port de Dakar où il sera poursuivi par ses agresseurs qui s'en prennent aussi au mobilier trouvé sur place.

⁴⁷ Dans un rapport présenté le mercredi 13 mars, 2013. Sur les 5,7 tonnes de cocaïne saisies de janvier à septembre 2007 en Afrique, 99 % avaient été réalisées en Afrique de l'Ouest.

⁴⁸ Le Nigéria présente le taux de prévalence le plus élevé en matière de consommation de cocaïne durant ces 10 dernières années.

⁴⁹ Selon le représentant régional de l'Onudc, Pierre Lapaque.

⁵⁰ Cinq Sud-américains (3 Colombiens, 1 Vénézuélien, et 1 Equatorien) avaient été arrêtés à la suite de la saisie record jamais fait au pays de 2,4 tonnes de cocaïne (la première, de 1,2 tonne, le 27 juin 2007, sur un bateau, près du plage de Nianing, une station balnéaire proche de Mbour à 80 km au sud de Dakar, et le second, le 1^{er} juillet 2007, la même quantité, 1,2 tonne, dans une résidence proche de Mbour) par la gendarmerie de Mbour pour une valeur marchande de près de 144 milliards de FCFA. Ils ont été condamnés entre 8 et 10 ans de prison ferme pour trafic international de cocaïne le 20 février 2009.

⁵¹ Selon une enquête publiée en fin août 2013.

⁵² Selon une étude de la revue médicale britannique, British Medical Journal.

jeunes sénégalais malgré les risques encourus⁵³. Il gangrène aussi l'économie nationale dont une partie des montants est blanchie à travers des secteurs comme le bâtiment, la lutte ou de sociétés écrans⁵⁴. Depuis 2007, la Cellule nationale de traitement de l'information financière (CENTIF) a transmis au procureur de la République près de 73 dossiers, sur des faits susceptibles de constituer un « crime » de blanchiment de capitaux. Jusqu'ici seuls quelques-uns avaient été condamnés et deux ou trois non-lieux. L'affaire dite de « la drogue dans la Police sénégalaise » et l'installation de plus en plus importante de Latino-Américains sur la Petite Côte tendent à confirmer cette tendance⁵⁵. Compte tenu de cet état de fait, on peut faire l'hypothèse que Dakar deviendra bientôt le théâtre de guerres fratricides de gang autour de ce trafic.

Les fausses alertes à la bombe au Radisson Blue, le 5 août 2015 et celle à la Bank of Africa (BOA) des Almadies, le jeudi 12 mars 2015 ont attisé la hantise d'une attaque terroriste et installé une psychose à Dakar. Ainsi, régulièrement, les Ambassades occidentales donnent des consignes à leurs ressortissants pour plus de prudence, comme ce fut le cas après les attentats du 20 novembre au Radisson Blue de Bamako. Dans cette situation d'insécurité permanente et omniprésente, est ce que les Forces de défense et de sécurité (FDS) disposent-elles, aujourd'hui, des capacités nécessaires pour détecter rapidement les menaces et les risques d'attentats ou d'attaques terroristes au Sénégal ? La présence de jeunes Sénégalais dans les rangs de groupes terroristes comme l'État islamique en Lybie, en Irak et en Syrie ; AQMI au nord Mali et Boko Haram au Nigéria n'est plus à démontrer. La menace est là et elle est réelle, comme en témoigne l'arrestation de plusieurs présumés terroristes à Dakar et en région. Dans un tel contexte, l'importance de lutter contre le chômage des jeunes et la pauvreté devra être une priorité absolue, car ils peuvent être les terrains sur lesquels le terrorisme s'alimente. L'autre axe important dans cette prévention, c'est l'éducation et la sensibilisation qui doivent être un travail des élus, de la société civile, des élites, mais aussi de tous ceux qui ont une opinion et qui peuvent se faire entendre. Car la nature a horreur du vide, et le désarroi de la jeunesse face à un contexte de chômage chronique est une porte ouverte pour tomber facilement dans les bras de la propagande salafiste.

III. LES RÉONSES APPORTÉES A CETTE INSÉCURITÉ GRANDISSANTE ?

III. 1. Une Police qui tente vaille que vaille pour contenir le phénomène

À la suite d'une série de meurtres et d'agressions à Dakar et dans sa banlieue pendant l'été 2012, la Police et la Gendarmerie nationale ont mené plusieurs opérations de sécurisation dans l'agglomération. C'est ainsi que dans la semaine du 22 au 27 novembre 2012, ce sont près de total 229 personnes qui ont été interpellées et placées en garde-à-vue au cours d'une action

⁵³ L'affaire du Lamantin Beach, un hôtel de Saly où un scandale de trafic de cocaïne avait mis en cause Luc Nicolăi, un célèbre promoteur de lutte et propriétaire d'auberges et le propriétaire de l'hôtel.

⁵⁴ Selon le Groupe international d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba), le Sénégal est devenu une plaque tournante dans le trafic international de drogue et de blanchiment d'argent à travers des systèmes informels de transfert d'argent, des sociétés de vente de voitures d'occasion importées et des sociétés de transport d'espèces, d'or et de pierres précieuses... Au Sénégal, la Centif à quant à lui, chiffré à plus de 200 milliards de FCFA les sommes blanchis chaque année par ce biais dans le pays.

⁵⁵ Si pendant longtemps, les européens ont dominé dans cette zone de villégiature, de plus en plus ils sont bousculés par de nouveaux concurrents : les Espagnols et les Latino-Américains, notamment des Colombiens, Vénézuéliens et des Equatoriens qui deviennent les nouveaux conquistadors de la Petite Côte avec des investissements massifs dans l'hôtellerie. Sur l'axe Somone, Saly, Nianning, ils seraient déjà propriétaires de 80 % des résidences, selon le journal *le Quotidien*.

conjointe entre la Division des investigations criminelles (DIC), la sûreté urbaine et le Groupement mobile d'intervention (GMI). Ces dernières ont été inculpées de délits de vol avec infraction, de mendicité sur la voie publique, de détention et de trafic de chanvre indien et de recel. Déjà en juin 2012, la Gendarmerie nationale avait aussi entrepris une vaste opération similaire suite aux nombreux forfaits constatés dans la capitale. Parmi les personnes interpellées, des Sénégalais, mais aussi de nombreux étrangers en situation irrégulière, ont été accusés de violence et voie de fait, de rixe sur la voie publique, d'ouverture et d'exploitation de débit de boissons alcoolisées sans autorisation et de prostitution clandestine. Plusieurs secteurs de la métropole réputés criminogènes avaient été visités lors de ces opérations de sécurisation.

Également, régulièrement les forces de sécurité, Police et Gendarmerie, entreprennent des opérations de « rafles » de jour comme de nuit pour traquer les agresseurs qui transforment la capitale sénégalaise en un foyer de criminalité. Dans ce cadre, en août 2013, les commissaires d'arrondissement de la région de Dakar ont organisé un couvre-feu « dans le but de semer la peur dans le camp des agresseurs ». À cette occasion, la Police a même sorti sa petite artillerie. Ce qui a permis l'arrestation d'une redoutable bande de malfaiteurs qui écumaient Dakar et plusieurs villes de l'intérieur. C'est également dans ce cadre que plusieurs corps de sécurité avaient initié l'opération « Sukali koléré » (renforcer la confiance en Wolof) pour « aller à l'encontre des violences en recrudescence dans la capitale ». À cette opération, l'idée était de permettre une large couverture de tous les secteurs criminogènes de la métropole. Cette mutualisation des forces a impliqué tous les commissariats de Police de l'agglomération, du cap Manuel à Bargny ainsi que tous les effectifs de la Police avec, en appont, des brigades spécialisés du Groupement mobile d'intervention, des éléments de l'Office de répression des stupéfiants, en collaboration avec la Gendarmerie nationale⁵⁶. C'est dans cette même optique que cette dernière avait initié les opérations « Karangué » et « Fagaru » pour, respectivement, la sécurisation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire en mettant à la disposition de la population des moyens de communication pour être joint en temps réel : un numéro vert (33-800-20-20) et un système de messagerie sms. Parallèlement, les autorités policières ont mis en place un plan de communication pour rassurer les populations et en la demandant une « collaboration franche dans la traque des agresseurs en dénonçant les délinquants des quartiers, connus des voisins et d'éviter les conflits en voulant se faire justice elles-mêmes, en bastonnant voleurs et autres malfaiteurs appréhendés. Les citoyens doivent continuer à faire confiance aux forces de l'ordre »⁵⁷.

On dispose de peu de chiffres sur la délinquance au Sénégal. Le déficit en statistiques judiciaires est réel et lorsqu'elles existent elles sont généralement anciennes, incomplètes et disparates⁵⁸. Car au Sénégal il n'existe aucun registre national où sont répertoriés tous les faits de délinquance observés l'étendue du territoire national pour en faire un suivi périodique de l'évolution du phénomène. Chaque service (Gendarmerie, Police, Justice) se base sur ses propres statistiques, établit, souvent, sur la base de ses propres critères. Néanmoins, sans risque de se tromper, on peut dire que 95 % des faits de délinquance et d'incivilités ont pour cadre le milieu urbain. Un suivi empirique, et en se basant sur les statistiques diffusées par les forces de défense

⁵⁶ Le commissaire central, Arona Sy, le chef de la Sûreté urbaine, Djibril Camara et du commissaire Alioune Ndiaye porte-parole de la police, lors d'une conférence de presse conjointe, le jeudi 18 août 2011.

⁵⁷ Selon le commissaire Alioune Ndiaye, porte-parole de la police, invité du « Grand Oral » du mardi 28 août 2012, sur la radio Rewmi Fm.

⁵⁸ Daniel Sansfaçon, 2004.

et de sécurité, nous permet aujourd'hui de confirmer l'urbanité du phénomène. Et, elle est principalement concentrée à Dakar et dans certaines régions de la métropole.

En 1999, 25 000 personnes ont été interpellées au Sénégal pour des crimes ou des délits, soit un taux de criminalité de 260 pour 100 000 habitants. En 2014, la population carcérale au Sénégal s'élevait à 36 028 pensionnaires, soit un taux de criminalité de 238 pour 100 000 habitants, contre 34 617 en 2013, soit une hausse de 1 411 détenus, selon le rapport annuel de l'Administration pénitentiaire, dont 1 781 mineurs, dont 48 jeunes filles, et 1 557 femmes, soit 4,32 % de l'effectif total. Ce qui donne un taux de criminalité de 245 pour 100 000 habitants. Les étrangers étaient au nombre de 3 156 prisonniers de 62 nationalités, soit 8,75 %. En 2012, la population carcérale du pays était chiffrée à 23 700 personnes, soit une hausse de 34,21 % en deux ans, soit un taux de criminalité de 173 pour 100 000 habitants.

En 2007, 121 crimes avaient été constatés au niveau de la Gendarmerie⁵⁹. En 2008, ce chiffre passe à 77 dont 38 meurtres, soit une baisse de 36 %. Cette baisse a été également notée au niveau des délits. En 2007, ils étaient chiffrés à 8 682 contre 7 185 en 2008, soit une baisse de 17 %⁶⁰. De même, les statistiques de la Police constatent une tendance baissière dans les agressions et les vols (17,69 %), et les cambriolages (30,14 %) entre 2011 et 2012⁶¹. Or, loin de s'estomper, le phénomène prend de plus d'ampleur, comme en témoignent les chiffres de l'année 2015 du rapport d'activité de la Police nationale. En effet, il a été recensé 36 375 arrestations, dont 449 étrangers, soit un taux criminalité de 243 pour 100 000 habitants. Soit une hausse de 358 par rapport à 2014, malgré les efforts déployés pour la sécurisation des personnes et des biens, notamment à Dakar. Parmi ces personnes arrêtées par la Police nationale, 8 998 ont été déférées au parquet. Les motifs de ces interpellations sont nombreux : 195 pour vols à main armée, 40 pour cambriolage, 34 pour meurtre, 203 pour atteinte aux mœurs, 46 pour viol. Toutefois, les vols avec violence ont baissé de 29,85 %, alors que les cambriolages ont, quant à eux, grimpé de 57,5 %. Dans la capitale, les Parcelles Assainies et de Grand-Yoff restent les secteurs les plus criminogènes en matière de vols avec violence et agressions. Quant à la zone de « Jaxaay », elle remporte la palme des viols. Selon les autorités policières, la majorité des meurtres constatés ces dernières années sont liés, en général, à la drogue, alors que Dakar devient de plus en plus un important lieu de consommation. Pour ce qui est du trafic et de l'usage de drogue, l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) a procédé à l'arrestation de 163 personnes et saisi 1,242 tonne de chanvre indien, 453,1 grammes de résine de cannabis (haschisch) et 933,6 grammes de cocaïne, entre autres. De même, les services de la Direction de la sécurité publique ont aussi participé à cette lutte contre cette délinquance et les incivilités. Elle a interpellé 848 personnes et saisi 1,57 tonne de chanvre indien, entre autres.

Ainsi, on peut s'interroger, si la perception de l'insécurité en hausse au sein de la population correspond telle à une élévation du taux de la criminalité réel dans le pays ? Selon les autorités policières, la criminalité au Sénégal est dans les limites du « contenable », même si en comparant les chiffres d'année en année, on constate une baisse de la criminalité. Car si le sentiment d'insécurité se développe au sein de la population, en revanche, il ne faut pas le noyer dans

⁵⁹ Par crime il faut comprendre le terme générique pour qualifier les meurtres, les infanticides et les homicides.

⁶⁰ Le commandant Daouda Diop, chargé de la communication de la gendarmerie, lors d'une conférence de presse en juin 2009.

⁶¹ Selon Mamadou Ibrahima Lô, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, lors de la cérémonie protocolaire de présentation de vœux au ministre de l'Intérieur, le général Pathé Seck, par le personnel dudit ministre, le mercredi 30 janvier 2013.

l'insécurité réelle. Ainsi, « le Sénégal reste un pays sécurisé, malgré l'absence de moyens »⁶². Par ailleurs, la recrudescence de la violence à Dakar n'est pas liée à un problème d'insécurité mais plutôt aux rapports heurtés entre les individus⁶³. Aussi, le problème de l'insécurité dans le pays, n'est pas un phénomène stable. Ainsi, « ce n'est pas un problème qu'on peut régler en un tour de main. Il évolue selon les situations économiques ou politiques ». Néanmoins, face aux diverses manifestations de cette insécurité urbaine, on peut s'interroger si la Police sénégalaise est-elle suffisamment outillée en terme logistiques et en moyens humains pour mener à bien sa mission de sécurité publique ?

Dans le cadre de la reconfiguration des forces de l'ordre pour mieux s'adapter au contexte, le Groupement d'intervention rapide (GIR) mis en veilleuse depuis longtemps a été récemment réactivé pour renforcer la sécurité dans la capitale. Selon Anna Sé mou Faye⁶⁴, l'objectif visé est de « permettre à la Police de rester debout » dont le GIR doit servir de fer de lance. En effet, pour faire face à cette violence urbaine grandissante, les autorités sénégalaises se sont engagées dans une politique de modernisation des forces de défense et de sécurité afin de leur permettre de mieux endiguer cette criminalité rampante. Mais en l'absence de statistiques et de suivi régulier du phénomène, il est toutefois, difficile de bien mesurer l'impact de ces efforts. Néanmoins, depuis quelques années, le gouvernement a entrepris d'importantes initiatives pour renforcer leurs capacités en mettant à leur disposition des moyens consistants avec, notamment l'appui de partenaires au développement. C'est ainsi que la Gendarmerie qui n'avait que 60 véhicules avant l'Alternance de 2000, a pu acquérir 600 véhicules, soit la multiplication par dix de ses moyens de locomotion, indispensables dans toute politique de sécurisation. L'État a poursuivi ces efforts, avec l'acquisition, en 2010, de nouveaux matériels, la réhabilitation de bâtiments et la construction de nouveaux commissariats et postes de Police, de brigades et de casernes de Gendarmerie. Dans la région de Dakar, de nouveaux postes de Police ont été implantés à Grand-Yoff, Bargny, Guédiawaye et au niveau du site du Plan *Jaxaay*⁶⁵. De même, pour renforcer la sécurité des populations dans la capitale, le gouvernement a acquis un matériel de vidéosurveillance d'une valeur de 5 milliards de FCFA, installé dans presque tous les carrefours stratégiques. Parallèlement, le pays s'est mis au diapason de lutte contre les nouveaux défis en matière de sécurité en instituant la loi 2008-611 du 25 janvier 2008 portant répression de la cybercriminalité et les infractions liées aux technologies de l'information et des télécommunications comme la pornographie infantile, l'atteinte aux données informatisées.

Néanmoins, malgré ces efforts, les effectifs restent encore en deçà des normes en matière de sécurité urbaine, malgré le recrutement d'auxiliaires de Police et de gendarme⁶⁶. La Police qui représente la première force de sécurité en milieu urbain, la norme est de 1 policier pour 1000 habitants en temps normal et 1 policier pour 500 habitants en temps de troubles. Au Sénégal, on a un ratio de 1 policier pour 3 500 habitants⁶⁷. De même, les forces de sécurité restent toujours

⁶² Le commandant Daouda Diop, *op. cit.*

⁶³ Le commissaire Alioune Ndiaye, porte-parole de la police, lors d'un point de presse, le 18 mai 2011.

⁶⁴ Ancienne Directrice générale de la police nationale (DGPN). Elle avait remplacé le commissaire Abdoulaye Niang accusé par un autre collègue, le commissaire Keita de complicité avec un dealer nigérian, alors qu'il était de l'Office central pour la répression de trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis). A son tour elle a été remplacée par le commissaire Maal.

⁶⁵ Pour venir à bout de cette insécurité grandissante, le ministre de l'Intérieur, Cheikh Tidiane Sy, avait préconisé en 2008, la mise en place de polices de proximité dans les quartiers périphériques considérés comme des zones sensibles en matière d'insécurité.

⁶⁶ En 2010, 600 élèves policiers avaient été recrutés pour rajeunir le corps de la police vieillissant, après plusieurs années de statu quo, alors que chaque année, près d'une centaine d'agents part à la retraite. En 2015, aussi l'État a recruté 1000 agents, 500 pour la police et autant pour la gendarmerie pour renforcer les corps, notamment avec les départs à la retraite.

⁶⁷ Selon Cheikh Tidiane Sy, ministre de l'Intérieur, lors de son passage devant le Sénat, le 25 février 2009. A Grand Yoff par exemple, par exemple, ce ratio est de 1 policier pour 20 000 habitants.

confrontées à un manque criard de matériel d'interventions (armes, munitions, véhicules, matériel anti-émeute, matériel de surveillance) et vivent, très souvent, dans des conditions déplorables. Dans leur grande majorité, ils perçoivent un salaire qui leur permet juste de payer le loyer. Pour le reste de la charge familiale, ils doivent se débrouiller comme ils le peuvent d'où cette corruption manifeste qui gangrène ce corps, car étant le moyen le plus simple pour combler les fins de mois difficiles. Selon le baromètre mondial de la corruption 2006 présenté par le Forum Civil, section sénégalaise de *Transparency International*, après le système judiciaire, les partis politiques, les parlementaires et le milieu des affaires, la Police est le secteur le plus corrompue. Dans le rapport 2012-2013, la Police, les partis politiques et le système judiciaire occupent respectivement le peloton de tête en matière de corruption au Sénégal⁶⁸. Ainsi, l'image de la Police sénégalaise est loin d'être reluisante auprès des citoyens qui ne portent que peu de respect à son égard, compte tenu de son inefficace et à sa corruption. Sur le plan global, parmi les personnes interrogées, 61 % considèrent que la corruption a augmenté entre 2011 et 2012, et 57 % affirment avoir eu à verser un pot-de-vin pour obtenir un service. En effet, les ménages sénégalais estiment que le niveau de corruption a augmenté et ce, quel que soit le milieu de résidence (Tableau 5). Au niveau national, 78,8 % pensent qu'il a accru et ce pourcentage passe à 92,1 pour des ménages dakarois (ESPSII, 2011). La plupart des personnes interrogées accuse la Police de ne pas assurer correctement son rôle de sécuriser les personnes et les biens, en plus de n'être jamais joignable en cas de besoin.

Tableau 5. La perception du niveau de la corruption par les populations

	Dakar	Au niveau national
A augmenté	92,1	78,8
A diminué	2,6	7,5
Est restée stable	5,3	13,6
Totaux	100	100

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), ANSD, 2011

Dans ce même ordre d'idée, en 2011, le Département d'État américain avait noté une « érosion progressive de la bonne gouvernance et la transparence » au Sénégal⁶⁹, alors que selon *Transparency International*, le Sénégal est passé de 71 en 2007 à 105 en 2010, sur 178 pays évalués.

III. 2. Après une série d'agressions mortelles, la population s'organise...

L'insécurité a atteint des proportions alarmantes à Dakar. Face aux carences des forces de sécurité pour y faire face, la population a décidé de se prendre en charge elle-même. En effet, las d'attendre des forces de l'ordre qui tardent toujours à réagir, faute de moyens logistiques et souvent humains, les populations ont décidé de ne plus se laisser faire. La sécurité individuelle et collective devient une préoccupation majeure du développement des agglomérations urbaines. Ainsi la lutte contre les acteurs responsables de cette « insécurité » est à la fois une priorité et un marché lucratif (Pedrazzini, 2005)⁷⁰. Dans certains quartiers résidentiels de Dakar,

⁶⁸ Pour lutter contre la corruption au sein de ce corps, les nouvelles autorités de la police entendent supprimer toutes les caisses informelles, notamment le « walu commissaire », c'est-à-dire « la part du commissaire » en Wolof.

⁶⁹ Dans un rapport intitulé « Senegal – Background and Us relations » Alexis Arieff, analyste des affaires africaines au Congrès avait mis l'accent sur cette tendance pour montrer que le Sénégal est entrain de reculer en matière de gouvernance.

⁷⁰ Entre autres, il y a : Aspi, Avci Sénégal, Charwatoun Services, Gps, Millenium Sécurité Service, Msic Sécurité, Phoenix Sénégal, Safe Afrique, Sagam Sécurité, Sophia Securis, Sps Sécurité, Vigassistance et Yakkar, sont les principales agences de sécurité privée.

toutes les maisons disposent d'un gardien de jour comme de nuit. Les moins nantis qui ne peuvent pas se payer ce luxe sont donc obligés d'assurer eux-mêmes la défense de leur domicile et de leurs biens. Ainsi, dans certains quartiers, des milices de surveillance populaire ont été mises sur pieds par les habitants qui se relaient à tour de rôle la nuit, pour surveiller les rues ou se cotisent pour payer les services de gardiens ou veilleurs de nuit (Sow et Sow, 2000). Dans les marchés, les commerçants s'organisent et créent des groupes de protection afin de limiter les vols de leurs marchandises et les agressions sur leurs clients. Face à cette insécurité grandissante, on note aussi que dans beaucoup de familles aisées, on garde des armes à feu à la maison pour assurer sa sécurité. On remarque également que de plus en plus d'automobilistes gardent des armes dans leur véhicule (armes à feu, machettes, couteaux ou gourdins) pour se protéger contre les éventuels agresseurs. Si cela était inconcevable il y a seulement quelques années, aujourd'hui s'armer est devenue une question de survie pour beaucoup de dakarois face à la recrudescence de l'insécurité urbaine et à sa banalisation dans leur quotidien. Ainsi, au sentiment d'insécurité s'ajoute l'impression, douloureuse, de ne plus pouvoir identifier avec exactitude « l'ennemi » ou « l'agresseur ». Or, l'accès à la sécurité privée étant restreint aux seuls « ayants économiquement droit » fait qu'une telle sécurité distribuée sur le territoire de la ville, influe inégalement sur certaines dynamiques urbaines en renforçant la précarité de certains territoires (Pedrazzini, 2005).

En outre, le manque de confiance en la justice et aux forces de l'ordre a fini par gagner une bonne frange de la population. Ce qui fait qu'elle cherche à faire sa propre justice elle-même : « la justice sociale ». C'est ainsi que, lorsque l'on appréhende un voleur, on ne le conduit plus à la Police. On lui règle son compte. Car il ne risque rien en allant à la Police. En effet, si depuis le 10 février 2004, le Sénégal a rejoint le camp des pays ayant aboli la peine de mort, pour autant, les voleurs, agresseurs et autres « rétrécisseurs de sexe » sont régulièrement la cible de populations en furie au mépris de la loi (Offner, 2008). Et c'est un phénomène qui se développe assez dangereusement dans le pays avec souvent des cas de torture pour décourager les éventuels délinquants ultérieurement⁷¹. Par exemple, un voleur attrapé par les habitants de Colobane a été ligoté à un arbre deux ou trois jours et chacun venait lui donner un petit coup de lame de rasoir avant de lui mettre du piment dans la plaie. Ce fut le cas aussi en avril 2013 à la plage de Malibu lorsque, après un concert de rap, les agresseurs se sont pris au public. Ces derniers seront, par la suite, tabassés à mort par une foule en furie. De même, le 1^{er} mai 2012, deux voleurs arrêtés par les habitants du quartier de Nord-Foire, ont été accrochés à un poteau avec du fil de fer après un tabassage en règle. Même si on ne dispose pas de statistiques de suivi, ce type de sanction populaire fait désormais partie du quotidien des populations. Face à la recrudescence des agressions mortelles dans la capitale, un député a même proposé un projet de loi à l'Assemblée nationale, pour l'établissement de la peine de mort contre les auteurs, « car c'est le seul moyen capable de les arrêter ». Suite à cette initiative, un débat a été organisé par sur le plateau de la chaîne 2STV, et beaucoup de personnes interrogées ont approuvée cette idée.

III. 3. Une agence de sécurité de proximité est-elle la solution ?

La sécurité est aujourd'hui au cœur des préoccupations des sénégalais, compte tenu de son imprégnation dans leur vie quotidienne. Ce phénomène s'est véritablement accentué ces

⁷¹ En les punissant, parfois on s'attaque à leurs organes génitaux.

dernières années avec des cas d'agressions mortelles de diverse nature. En réponse à ce problème multiforme, l'État a proposé la création d'une Agence chargée de la sécurité de proximité (ASP) au sein du ministère de l'Intérieur pour venir en appui aux services de sécurité publique. Annoncée à l'issue du Conseil des ministres du 14 février 2013, l'ASP a vu le jour avec le décret n° 2013-1063 du 5 août 2013 portant création et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement. Elle a reçu comme mission, selon l'article 3 du décret de création, en relation avec les autorités de Police et les forces de sécurité (Police et Gendarmerie), de participer à la mise en œuvre d'une Police sécuritaire de proximité bâtie autour de la prévention et du partenariat actif entre l'État, les Collectivités locales et les acteurs de la vie sociale. À ce titre, elle est chargée (Article 3) de : participer à l'élaboration et à la mise en œuvre, en rapport avec les différents acteurs, du plan national de prévention et de lutte contre la délinquance ; participer à la mise en place de contrats locaux de sécurité, en relation avec les comités départements de prévention et de lutte contre la délinquance ; assurer le recrutement, la gestion d'assistants de la sécurité de proximité (ASP) et de les déployer sur l'ensemble du territoire national ; élaborer les règles de déontologie, d'éthique et de discipline dans le domaine de la prévention pour les assistants ; préparer et, enfin, promouvoir toute étude et réflexion relatives au développement des activités de Police de proximité notamment dans le domaine de la prévention. L'ASP a effectivement lancé ses activités, le 5 septembre 2013 et commencé le déploiement des 10 000 ASP recrutés sur toute l'étendue du territoire national, le 3 mars 2014.

Par ailleurs, les ASP devaient avoir comme « vocations de répondre aux besoins sécuritaires au sein des communautés de base et d'être une action significative de lutte contre le chômage des jeunes ». Ainsi, au-delà de la lutte contre l'insécurité, il y a un besoin réel affirmé à travers la lutte contre le chômage des jeunes en particulier. En effet, selon le président Macky Sall, le gouvernement veut adopter « une nouvelle approche » concernant le chômage des jeunes. Pour se faire, comme organe de politique de sécurité intérieure, elle devait être aussi « une unité opérationnelle qui va abriter les assistants de sécurité et des unités choc qui vont s'occuper de la garde rapprochée...»⁷². En outre, elle devait avoir comme mission « de gérer les déguerpis, d'assurer la sécurité des usines Sabadola⁷³, tout en luttant contre la violence sur les gradins et de de Police touristique pour sécuriser la destination Sénégal »⁷⁴.

Dans la perspective de la mise en place de Contrats locaux de sécurité (CLS), sous forme de partenariat entre l'État, les collectivités locales et les populations, l'ASP devait jouer un rôle fondamental, comme le détermine le décret de création de l'Agence. Toutefois, au préalable des aménagements devront intervenir dans le Code général des collectivités locales (CGCL), malgré les dispositions prévues aux articles 118 à 127 dudit code, puisque la sécurité n'est pas une compétence transférée. En effet, dans le cadre d'un CLS, le maire est mis en avant, il devient désormais le premier magistrat en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité dans sa commune. Cela suppose également le renforcement des moyens de la Police de proximité. Au Sénégal, on a observé des tentatives, de par le passé, d'associer les acteurs locaux à la lutte contre la délinquance et les incivilités urbaines, notamment avec l'expérience de la Police municipale⁷⁵. Or, tout au plus, le maire peut être autorisé, sous le contrôle du représentant de

⁷² Selon le président Macky Sall dans son discours à la nation à la veille de la fête nationale, le 3 avril 2013.

⁷³ Dans la zone d'exploitation aurifère de Kédougou au Sud-est du pays.

⁷⁴ Elle a été effectivement créée par le décret 10-63 du 05 août 2013.

⁷⁵ A la suite des événements de 1987, une partie du personnel de la police nationale avait été radiée, puis réintégrée en 1993 dans le corps des fonctionnaires municipaux pour constituer la police municipale dans certaines municipalités. En outre, le jeudi 7 juillet 2011, le Conseil des ministres « a examiné et adopté un projet de loi portant admission des personnels de la police municipale dans la Police nationale ». Pendant les

l'État, à mettre en place une Police municipale⁷⁶, et sa création est autorisée par décret qui en fixe les attributions, les moyens d'action et les règles de fonctionnement (Article 118 du CGCL)⁷⁷. Selon cette disposition, elle devra avoir pour mission essentielle, outre d'assurer l'exécution des pouvoirs de Police administrative du maire, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique (Article 119 du CGCL)⁷⁸. Ainsi, malgré cette disposition, ses prérogatives restent limitées face à cette insécurité urbaine grandissante avec la dynamique d'urbanisation de l'agglomération dakaroise⁷⁹. Or, coproduire la sécurité des milieux de vie, pour assurer la sécurité pour tous, c'est également chercher à prévenir l'émergence de la délinquance et de l'insécurité, dans le cadre d'un développement durable⁸⁰.

III. 4. La coopération transfrontalière et une mutualisation des moyens ?

Pour mieux lutter contre la cybercriminalité, le trafic de drogue et l'émigration irrégulière, entre autres, 26 pays (soit près de 260 millions de personnes) africains se sont réunis à Dakar, le 3 avril 2008, pour mettre sur pieds l'Organisation des Gendarmeries africaines (OGA). Cette initiative marque l'entrée en vigueur de la convention signée dans ce sens, en 2003. Cette Organisation, dont l'idée a germé lors d'un colloque à Dakar, en octobre 2001, a pour but, de favoriser les échanges d'informations en temps réel pour une meilleure harmonisation et une plus grande interopérabilité des Gendarmeries africaines dans leur lutte contre la criminalité transfrontalière. A ce titre, elle entend faire face à toutes les formes de délinquance qui se mondialisent et qui, souvent, utilisent des moyens supérieurs à ceux des forces de l'ordre. Ainsi, l'OGA se veut une réponse adaptée à tous ces défis, nombreux et variés, auxquels doit faire face les pays du continent, notamment au plan sécuritaire. Elle se veut comme une réponse « adaptée à un monde changeant et en perpétuel renouvellement, une adaptation à une criminalité chaque jour plus ingénieuse, et une adaptation aux aspirations profondes des populations à plus de liberté et à davantage de sécurité »⁸¹. De même, à la suite des attaques terroristes sur une plage à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, après celle de Ouagadougou et de Bamako, le 13 mars qui a fait 17 morts, les ministres en charge de la sécurité de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal, réunis à Abidjan le jeudi 24 Mars 2016, se sont accordés sur neuf mesures dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme dans la sous-région.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, l'ONG Parteniers-Sénégal, en partenariat avec le Centre de recherche internationale pour le développement (CRDI) du Canada, a lancé en mars 2013, un projet de recherche pour une gestion intégrée de la sécurité. Ce programme, d'une valeur totale de 250 millions FCFA sur deux ans, couvre trois pays ouest-africains : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Il est justifié par l'évolution du contexte

trois premières années (1993-1996), leur salaire était assuré par l'État qui versait une subvention aux municipalités où servaient les agents concernés. En 1996, avec le transfert de compétences aux collectivités locales, ces dernières se sont substituées à l'État dans cette tâche. Mais très vite, des difficultés financières obligèrent l'État à reprendre ses subventions. C'est par ce biais que les policiers municipaux sont payés à ce jour. En outre, si ces deux catégories de fonctionnaires effectuant le même travail, toutefois ils reçoivent un traitement différentié.

⁷⁶ Décret n° 93-1324 du 24 novembre 1993 portant création, organisation et fonctionnement de la police municipale.

⁷⁷ Décret n° 94-222 du 28 février 1994 portant approbation du modèle type de règlement de coordination pour l'emploi de la police municipale.

⁷⁸ Code des collectivités locales de 1996 modifié par la loi n° 2002-16 du 15 avril 2002 portant dispositions particulières pour la prise en charge du nettoyage et de la salubrité dans la région abritant la capitale régionale.

⁷⁹ Pour une ville comme Dakar, qui compte plus de 3 millions d'habitants, on ne dénombre qu'une cinquantaine d'agents dans le corps de la police municipale. Face à l'insécurité grandissante et à la montée de l'incivisme, la mairie de Dakar a décidé de recruter 700 volontaires. Ces derniers qui sont déployés dans les communes d'arrondissement et au niveau des plages ont été formés au niveau de l'école nationale de police avec l'appui financier de l'Association internationale des maires francophones et la ville de Marseille.

⁸⁰ Daniel Sansfaçon, 2004, *op. cit.*

⁸¹ Selon le général Abdoulaye Fall, commandant de la gendarmerie sénégalaise.

sécuritaire de la sous-région et pour permettre aux pays cibles de disposer d'un répertoire d'expériences et des outils politiques adaptés à leurs environnements. C'est dans le même ordre d'idées, que la France avait mis à la disposition du Sénégal, en novembre 2012, un important matériel logistique (ordinateurs, véhicules 4x4, matériel de laboratoire pour détecter l'héroïne et la cocaïne, et des centaines de gilets pare-balle, entre autres), pour mieux équiper les forces de sécurité pour faire face à cette criminalité grandissante.

CONCLUSION

Si l'urbanisation peut être une chance pour les plus pauvres, car les villes offrent généralement plus de possibilités pour lutter contre la pauvreté que les zones rurales n'offrent, notamment pour l'accès aux services de base à moindre coûts (FNUAP, 2006), toutefois, elle pose par ailleurs de nouveaux défis, notamment sur le plan sécuritaire (Brender, 2012). À Dakar le phénomène de l'insécurité urbaine ne cesse de s'exacerber et d'inquiéter à la fois populations et autorités. Certes, pour y faire face différentes opérations sont régulièrement menées par les forces de sécurité, alors que des initiatives populaires et privées naissent çà et là. Mais toutes ces actions paraissent incapables de juguler le phénomène qui ne cesse de croître et de se complexifier avec la dynamique d'urbanisation de la métropole dont le soubassement semble être le chômage, le sous-emploi et la pauvreté ambiante qui ne cessent d'exacerber les inégalités. Dès lors, une nouvelle approche s'impose aux gestionnaires de la ville afin de déterminer des mesures appropriées contre l'insécurité.⁸² Sans prétendre que le Sénégal est un pays où il y aurait plus d'insécurité qu'ailleurs, il ne fait pour autant aucun doute qu'un certain nombre de facteurs sociaux et démographiques (densité de la population dans certains quartiers, vétusté des logements, taux élevé de chômage, accès limité à l'école, etc.), sont susceptibles de contribuer à un climat d'insécurité⁸³. Certes, les moyens d'intervention des forces de sécurité doivent être améliorés compte tenu des nouvelles dimensions de l'insécurité urbaine, toutefois, l'accent ne devrait-il pas être mis sur la prévention en essayant des pistes innovantes pour l'insertion des jeunes plutôt que sur le tout répressif ? S'il est vrai qu'une société à zéro criminalité est une utopie, car la vie en société secrète en elle-même ses luttes perpétuelles et ses stratifications sociales, cependant pour prendre la mesure du mal il est important de le combattre à la racine en créant des opportunités d'emplois pour les jeunes et en renforçant l'éducation et la formation pour les jeunes notamment pour faciliter leur intégration dans le circuit productif du pays. De même, compte tenu que le problème de l'insécurité est complexe et implique plusieurs sous-secteurs, il est tout aussi indispensable de le saisir dans sa dimension transversale et non pas à travers une approche sectorielle comme c'est le cas jusque-là.

BIBLIOGRAPHIE

ANSD (2013). *Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II) 2011. Rapport définitif*, mai 2013. Dakar, 191 p.

BOISTEAU C. et PEDRAZZINI Y. (2007). *Violences urbaines et politiques de sécurité. Pratiques locales publiques et privées dans la sécurisation de l'espace urbain*, UN-Habitat, Programme Villes Plus Sûres, 19 p.

⁸² Selon le colonel Djibril Ndime de la gendarmerie nationale, *op. cit.*

⁸³ Daniel Sansfaçon, 2004, *op. cit.*

- BRENDER N. (2012). *Étude du dilemme urbain : urbanisation, pauvreté et violence*. Document de synthèse. Ottawa, CRDI, 20 p.
- CHALOM M. et alii (2001). *Sécurité urbaine et bonne gouvernance : le rôle de la Police*. UN-Habitat, Programme Villes Plus Sûres, 73p.
- CIPC (2008). *Prévention de la criminalité et sécurité quotidienne : tendance et perspectives. Rapport international*. Montréal, Centre internationale pour la prévention de la criminalité, 272 p.
- COLOMBIÉ S. (2009). *Cartographie de la criminalité au Québec: une tentative d'état des lieux*, CIPC, 34 p.
- DIOP A. K. (2010). *La problématique de l'assainissement dans le département de Pikine (Sénégal)*. Université Cheikh Anta Diop de Dakar - DEA.
- DIOP D. (2010). « La ruée des chinois vers l'Afrique : entre amour et désamour », publication du CERIU <http://www.ceriu.ca/La-ruée-des-chinois-vers-l-Afrique> », 16 p.
- DIOP D. (2012). *Urbanisation et gestion du foncier urbain à Dakar : état des lieux et perspectives*. Paris, l'Harmattan, 280 p.
- DIOP M. (2000). *La violence urbaine vue des quartiers de Dakar : recherche populaire et auto-évaluation dans trois quartiers de la capitale sénégalaise*. Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 74 p.
- DUPONT V. (2005). « La gouvernance urbaine en Inde à l'ère de la libéralisation et de la décentralisation », *Villes en développement*, mars-juin 2005, n° 67-68, pp. 10-11.
- FAYE A. et THIANDOUM A. (2012). « 1 bar tous les 20 mètres : Quand la pauvreté entretient l'insécurité », lesenegalais.net, Le Pays. Consulté le dimanche 05 août 2014.
- GRANIER J-P. (2007). « Une violence éminemment contemporaine » L'espace public urbain comme scène « post-historique », in *Espaces et sociétés* n° 128-129, pp. 55-69.
- HUNG K. et NGUYEN C. (2002). *Profil de la criminalité dans les villes: Analyse statistique multidimensionnelle*. Division de la recherche et de la statistique, 91 p.
- LEVAQUE Renée (1999). *Sécurité dans les milieux de vie guide à l'intention des municipalités du Québec «Pour le mieux-être des citoyens, des citoyennes et des familles»*. Direction de santé publique de Québec, 109 p.
- MASSIAH G. (2005). « La transformation urbaine entre mondialisation néolibérale et altermondialisme », IPAM-AITEC, www.reseau-ipam.org.
- MOTARD L. (2008). Guide sur l'analyse de la criminalité à partir des statistiques officielles
- NDIONE E. S. (1993). *Dakar, une société en grappe*. Paris, Karthala, 212 p.
- OFFNER F. (2008). « Recrudescence des lynchages à Dakar : quand la foule dicte sa loi », in *Le Soleil* du 02 avril.
- OSMONT A. (1995). « La gestion sociale urbaine dans les pays en développement. In gestion sociale urbaine dans les pays en développement ». Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines (TMU), Cahier n° 3. Paris, Institut Français d'Urbanisme.
- PEDRAZZINI Y. (2005). *La violence des villes*. Paris, Éditions Alliance, 252 p.
- SANSFACON D. (2004). « Sécurité pour tous...également ». Directeur général adjoint Centre international pour la prévention du crime, mars2004 (http://www.crime-prevention-intl.org/io_view.php?io_id=32&io_page_id=116), consulté le 20 avril 2014.
- SOW S. et SOW O. (2000). « Problématique de la sécurité urbaine en milieu périurbain défavorisé et émergence des mouvements populaires de sécurité : Le comité populaire de sécurité de Grand Yoff à Dakar (Sénégal) ».
- THIAM A. (2012). « Meurtres, lynchages, agressions, viols... - Sénégal - Du pays de la teranga, au pays de la terreur », in *Sud Quotidien* du 24 août.
- WIEVIORKA M. (1992). « Approche comparée des violences urbaines », in *Culture & Conflits* n° 6 (<http://conflits.revues.org/649>), consulté le 25 mars 2015.